

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2009

Réception par le Prefet : 12/11/2009

Publication : 13/11/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-14-4-10

Séance du vendredi 6 novembre 2009

### **DÉPENSE LIÉE À LA PARTICIPATION À UNE ENQUÊTE PROPOSÉE PAR L'INSEE SUR LES PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES**

La Commission Permanente du Conseil Général,


- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°E6-2008 du 20.03.2008 complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26.03.2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport et la délibération du Conseil Général n° 2008-5-1-9 du 11 et 12 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009.
- VU le rapport et la délibération du Conseil Général n° 2008-5-4-3 du 11 et 12 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009 Prévention Sociale et Médico Sociale
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ Autorise la prise en charge financière d'un montant de 5 132,40 euros pour l'enquête sur les personnes âgées dépendantes réalisée par l'INSEE Alsace et autorise son paiement,
- ☞ Autorise le Président à signer la convention de partenariat d'étude entre l'INSEE Alsace, la DRASS, le Conseil Général du Bas-Rhin, et le Conseil Général du Haut-Rhin, jointe en annexe du rapport.
  
- ☞ Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue au budget primitif 2009 :

- chapitre 011 - fonction 50 - nature 611-code programme 3026- service 010

LE PRÉSIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président



Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions